



## PRESTATIONS ENTREPRISES



# SENSIBILISATION AU HANDICAP

## OBJECTIFS

La prestation de « Sensibilisation au Handicap » a pour but d'appréhender la notion de handicap au travail, de confronter chaque participant à ses propres représentations, de démontrer que le handicap n'est pas un frein à la performance et qu'il existe des solutions pour le compenser.



## CONTENU

- Découvrir ou redécouvrir les différents types de handicaps
- Aborder la notion de «travailleur handicapé»
- Voir ensemble les points clés de l'intégration
- Aborder les éléments relatifs au maintien dans l'emploi
- Donner des conseils pratiques

Dans l'idéal, en amont de cette journée, les participants pourront adresser au COS des éléments sur une situation vécue en entreprise.

## ORGANISATION

La sensibilisation est animée (en intra ou en inter-entreprise) par deux chargés de bilans / formateurs intervenant régulièrement dans le champ de la Réadaptation Professionnelle.

## DURÉE

Durée de la prestation modulable selon vos besoins.

## PUBLIC

Salariés et managers des secteurs privé et public



« Cette formation a déclenché une réflexion sur mon avenir professionnel »



« J'ai appris quelles sont les démarches administratives à réaliser en cas d'handicap au travail »

« Cette formation m'a permis de mieux comprendre les problèmes de mes collègues dans leur travail »



« Je sais maintenant à qui m'adresser pour évoquer ma situation et ses répercussions sur mon travail »

# POURQUOI ET COMMENT FAIRE UN DOSSIER LIÉ AU HANDICAP ?



## OBJECTIFS

La journée de formation doit permettre :

- De clarifier les démarches à réaliser afin de déposer un dossier de demande auprès de la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées)
- D'en comprendre les enjeux et avantages
- De maîtriser les différentes demandes possibles du fait d'une situation de handicap.

## CONTENU

- Sensibilisation à l'intérêt d'avoir une RQTH (Reconnaissance Qualité Travailleur Handicapé) et dédramatisation sur la notion de handicap et de reconnaissance de celui-ci par la MDPH.
- Les notions principales :
  - Le Projet de Vie
  - La RQTH
  - La Prestation de Compensation du Handicap (PCH)
  - La Carte Mobilité Inclusion - CMI
- Présentation du dossier MDPH
- Étapes du traitement du dossier

## ORGANISATION

La journée est animée par un formateur du COS CRPF.

Nombre de participants : de 5 à 12 (intra ou inter-entreprise).

## DURÉE

Prestation d'une journée

## PUBLIC

Agents ou salariés en situation de handicap

# FAIRE LE DEUIL DE SON MÉTIER



## OBJECTIFS

Les deux jours de formation ont pour objectif d'aider les salariés en inaptitude à dépasser le sentiment de perte lié à leur situation de handicap.

Ces deux jours doivent ainsi permettre :

- De clarifier la notion de deuil et ses étapes
- De favoriser l'expression du ressenti
- De mieux intégrer voire accepter le handicap,
- De comprendre pour mieux réagir,
- De se positionner de façon plus positive par rapport à l'environnement professionnel.

## DURÉE

Les horaires de ces deux jours : de 9 h à 16 h 30 avec une pause déjeuner d'une heure.

## PUBLIC

Agents ou salariés en situation de handicap

## ORGANISATION

Ces deux jours sont animés par un psychologue intervenant régulièrement dans le champ de la Réadaptation Professionnelle.

La première journée sera consacrée aux présentations des concepts et aux échanges. La deuxième journée sera quant-à-elle consacrée aux retours sur expérience.

Le nombre de participants : de 5 à 10 personnes (intra ou inter-entreprise).

# BILAN DE RECONVERSION PROFESSIONNELLE



**Qualiopi**  
processus certifié

REPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :  
ACTIONS DE FORMATION | BILANS DE COMPÉTENCES | ACTIONS PERMETTANT DE VALIDER DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE

## OBJECTIFS

Le bilan de reconversion professionnelle s'adresse aux salariés (secteur privé ou public) et cadres en activité qui se trouvent dans une situation d'inadaptation physique à leur poste de travail et recherchent une nouvelle orientation.

Il permettra au bénéficiaire :

- d'analyser ses centres d'intérêt et ses motivations, tant sur le plan professionnel que personnel
- d'identifier ses compétences et aptitudes
- d'évaluer ses connaissances générales
- d'élaborer ou de vérifier son projet professionnel
- de déterminer ses points d'appui, en vue de son insertion ou de son évolution professionnelle
- de commencer à élaborer son portefeuille d'acquis et de compétences

## ORGANISATION

Le bilan est individuel et réalisé par une équipe pluridisciplinaire composée d'un chargé de bilans, d'un psychologue, ainsi que d'un médecin et d'un ergothérapeute si nécessaire.

## DURÉE

Prestation individuelles de 24h.  
Etapas de concertation avec le service Ressources Humaines.

## PUBLIC

Agents de la Fonction Publique ou salariés en situation de handicap

## LIEU

En présentiel sur nos sites de Melun ou de Torcy, en fonction du lieu de résidence. Distanciel possible à l'issue de l'entretien préliminaire.  
Les rdv médicaux et paramédicaux se déroulent en présentiel sur l'un de nos sites.

# FORMATION BUREAUTIQUE



## OBJECTIFS

La formation «Utiliser les outils numériques et l'informatique» est accessible aux salariés souhaitant acquérir de nouvelles compétences et/ou consolider des connaissances.

Elle a pour objectif d'être capable :

- D'identifier et d'accéder aux fonctions de base des outils informatiques ou numériques
- D'effectuer des manipulations et de gérer son poste de travail de façon autonome
- D'utiliser partiellement les premières fonctionnalités d'un ordinateur (traitement de texte, messagerie et internet)
- De s'adapter à de nouveaux environnements professionnels

## CONTENUS

- Premiers pas avec l'outil informatique (clic gauche/droit, fenêtres, accès par icône, quel matériel pour faire quoi)
- Saisie, Sauvegarde et Impression
- Gestion de données et stockage
- Fonctionnement d'un logiciel, d'un site, d'un outil
- Comment naviguer sur internet
- Communiquer, échanger et diffuser des documents numériques
- Réseau et sécurité : se connecter /se déconnecter, paiement, protection vie privée, le wifi public, ...)

## ORGANISATION

Visite de positionnement afin d'évaluer les besoins en formation du ou des salariés.

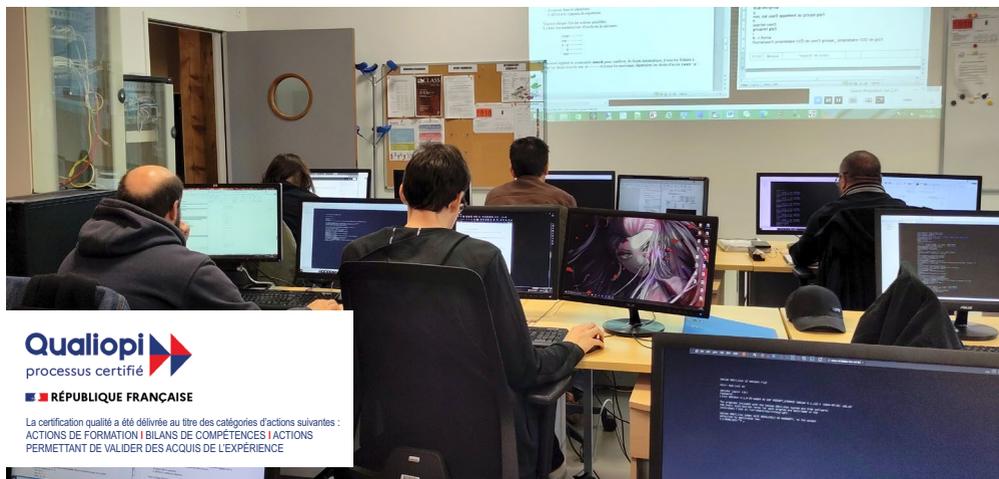
## DURÉE

En fonction du programme de formation défini avec l'entreprise et le ou les salariés.

## PUBLIC

Agents ou salariés en situation de handicap

# FORMATIONS SUR MESURE



## PRINCIPE

Le COS CRPF propose des formations certifiantes permettant d'obtenir des titres professionnels délivrés par le Ministère du Travail.

## ORGANISATION

Ces formations se déroulent en parcours mixte, alternant des périodes d'apprentissage en centre, à distance et en entreprise. Possibilité de participer à tout ou partie de ces formations.

## FILIÈRES

- Filière tertiaire / administrative
- Filière infographie et web
- Filière informatique et réseaux
- Filière accompagnement, insertion et formation
- Filière sécurité & sûreté



Scannez le QR pour voir la liste complète de nos formations

## DURÉE

En fonction de la demande

## PUBLIC

Agent ou salarié en situation de handicap

# VOS CONTACTS

Experts de la reconversion professionnelle nous sommes à l'écoute de vos besoins pour développer des prestations sur mesure !

## INFORMATIONS

**Karine PODER** - Chargée de partenariat et de développement

Tél. : 06 79 50 20 94

E-mail : [kpoder@fondationcos.org](mailto:kpoder@fondationcos.org)

## DEVIS

**Véronique ROLLIN** - Secrétaire

Tél. : 01 64 45 18 14

E-mail : [vrollin@fondationcos.org](mailto:vrollin@fondationcos.org)

Site Internet du COS CRPF : [www.cosformation.fr](http://www.cosformation.fr)

Site Internet de la Fondation COS Alexandre Glasberg : [www.fondationcos.org](http://www.fondationcos.org)

## RETROUVEZ-NOUS SUR

 [linkedin.com/company/cos-crpf](https://www.linkedin.com/company/cos-crpf)

 [facebook.com/cos-crpf](https://www.facebook.com/cos-crpf)

 youtube : [cos-crpf](https://www.youtube.com/c/cos-crpf)

